

DECLARATION **CE** DE CONFORMITE
CE DECLARATION OF CONFORMITY

« Equipements de travail neufs ou considéré comme neufs »
et mis pour la première fois sur le marché après le 19 décembre 2009.

« *New working equipments or considered as new* »
and placed on the market for the first time after the 19th of December 2009.

Le Fabricant / The Manufacturer :

AdC – Accessoires de Construction S.A.S.
32 rue Maurice Berteaux
95500 LE THILLAY
FRANCE
Tel : +33 1 39 33 18 60
Fax : +33 1 39 88 14 42
Email : adc@adc-sas.com
Web : www.adc-sas.com

- déclare que l'accessoire de levage neuf désigné ci-après :
declares that the new lifting device specify bellow:

ANCRE DE LEVAGE / LIFTING ANCHOR

Ancre à semelle / *Plate anchor* Référence / *Reference* : AS...

satisfait à l'ensemble des dispositions réglementaires définies par la Directive « Machines » n° 2006/42 et son annexe I transposée par décret n°2008-1156 du 7 novembre 2008.

is in conformity with the EC Machinery guideline nb 2006/42 and the appendix I transposed by the order in council nb 2008-1156 on the 7th of November 2008.

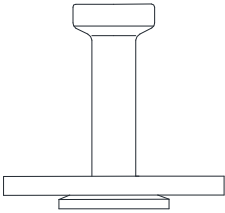
et à un coefficient de sécurité de 3 vis-à-vis de la rupture de l'acier.
and have a safety factor of 3 to the breaking load of the steel.

Fait à LE THILLAY, le 25/03/2021



Damien LEFEBVRE
Directeur Technique / *Technical Manager*

Ancres à semelle (AS)



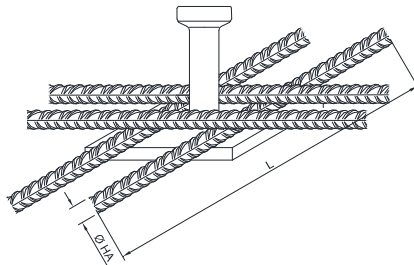
L'ancre à semelle s'utilise avec les armatures de renfort complémentaires indiquées dans le tableau ci-dessous.

La semelle de l'ancre et ses armatures complémentaires doivent être situées sous la nappe d'armatures supérieure et ligaturées à la nappe d'armatures inférieure.

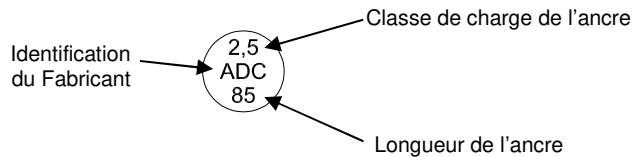
En utilisation, la résistance du béton doit être au minimum de 15 MPa.

Le tableau suivant donne le diamètre et la longueur totale des armatures complémentaires nécessaires (Armature à Haute Adhérence FeE500) :

Référence	CMU	Armatures complémentaires
AS025055	2.5 T	4 HA Ø10 long 650mm
AS025120	2.5 T	4 HA Ø10 long 650mm
AS050065	5 T	4 HA Ø14 long 900mm
AS050095	5 T	4 HA Ø14 long 900mm
AS100115	10 T	4 HA Ø16 long 1520mm



Marquage de la tête de l'ancre



LE FABRICANT :

AdC – Accessoires de Construction S.A.S.
 32 rue Maurice Berteaux
 95500 LE THILLAY
 Tel : +33 1 39 33 18 60
 Fax : +33 1 39 88 14 42
 Email : adc@adc-sas.com
 Web : www.adc-sas.com

PRESENTATION

Les ancres de levage font partis d'un système comprenant des ancres, des réservations (pour leur mise en place) et des anneaux de levage. Il est indispensable de bien utiliser tous les éléments du système et de respecter les consignes d'utilisation. Le système comprend 6 classes de charge, de 1.3 Tonne à 32 Tonnes. Chaque élément du système doit impérativement être dans la même classe de charge.

La CMU d'un ancrage peut parfois être inférieur à la classe de charge de l'ancre. La résistance d'un ancrage dépend notamment de :

- La résistance béton
- Les distances aux bords (épaisseur)
- Les distances entre ancres
- Les armatures complémentaires (nombre, diamètre, longueur, position)

Pour tous les détails, consulter la notice technique d'AdC. Le dimensionnement doit être réalisé par un bureau d'études compétant.

POUR LA MISE EN PLACE DES ANCRES

A faire

- Vérifier le type et la longueur de l'ancre demandée.
- Toujours utiliser les réservations prévues au système, en veillant à ce qu'elles soient de la même classe de charge que l'ancre.
- Respecter les emplacements (distances aux bords, distances entre ancres) prévus par le bureau d'études.
- Mettre en places l'ensemble des aciers complémentaires indiqués par le bureau d'étude, en veillant à bien respecter les diamètres et longueur des aciers. Pour les ancres à semelle toujours positionner les 4 armatures de renfort croisées au-dessus de la semelle de l'ancre.

A ne pas faire

- Ne jamais souder l'ancre pour quelque raison que ce soit.

APRES LA MISE EN PLACE

A ne pas faire

- Après avoir retiré les réservations, ne jamais casser le béton autour de l'ancre afin d'agrandir la réservation. L'anneau de levage doit être mis en place sans autre opération.
- Avant toute utilisation de l'ancre s'assurer que la résistance du béton est au moins égale à celle prévue dans le dimensionnement des ancrages. Un béton à 15 MPa est le strict minimum.

A faire

- Au moment du levage respecter les instructions du bureau d'étude et la notice des anneaux de levage.

GENERALITES

- Ne jamais utiliser le système de levage dans un autre but que celui pour lequel il a été créé.
- S'assurer que le personnel utilisant le système a bien pris connaissance des conditions d'utilisation.
- Toutes les consignes générales de sécurité concernant le levage doivent être respectées.
- Les instructions de la notice technique d'AdC doivent être respectées.